



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3979

Programmation financière complémentaire 2018 au titre de la politique de la ville - Fonds d'Initiatives Locales, pour un montant total de 15 500 euros

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. KISMOUNE Ali

SEANCE DU 2 JUILLET 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/3979 - PROGRAMMATION FINANCIERE COMPLEMENTAIRE 2018 AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE - FONDS D'INITIATIVES LOCALES, POUR UN MONTANT TOTAL DE 15 500 EUROS (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1606 du 23 novembre 2015, vous avez approuvé la convention territoriale de Lyon formalisant des objectifs de solidarités et de réduction des inégalités territoriales sur le territoire lyonnais.

Dans ce cadre, afin de développer les liens sociaux, le vivre ensemble, les formes de solidarité par la rencontre entre les différentes populations et l'implication des habitants, la Ville de Lyon et l'Etat ont constitué des fonds réservés aux petites associations et collectifs d'habitants intervenant dans les quartiers prioritaires : le Fonds Associatif Local (FAL) et le Fonds d'Initiatives Locales (FIL).

Lors de notre séance du 28 mai 2018, vous avez approuvé les différentes programmations financières au titre de la politique de la ville relatives au Fonds Associatif Local et le Fonds d'Initiatives Locales, ainsi qu'une subvention à l'association Anciela qui a mis en place un espace ressources dédié à l'accompagnement des conseils citoyens de Lyon.

Créés par la loi du 21 février 2014, je vous rappelle que les conseils citoyens ont un rôle :

- de veille sur les besoins du quartier grâce à l'expertise du vécu et de la vie quotidienne des habitants du territoire concerné ;
- d'avis et de propositions sur les projets conduits et l'action des institutions sur son périmètre d'intervention ;
- de participation à l'élaboration, au suivi de la mise en œuvre, l'évaluation et au pilotage de la Convention territoriale et des projets de territoire.

En complément des actions de formation et d'accompagnement réalisées par Anciela, l'Etat a délégué à la Ville de Lyon la gestion d'une enveloppe dédiée à l'aide au fonctionnement des conseils citoyens.

Les subventions de fonctionnement accordées aux conseils citoyens qui apparaissent dans le tableau ci-dessous, portées par une structure associative membre du collège « acteurs locaux » de chacun d'entre eux, ont pour objet de leur permettre de prendre en charge les frais liés à l'exercice de leur missions ou à la réalisation d'actions spécifiques dans les quartiers concernés.

Afin de compléter ces programmations par des actions dont l'instruction n'était pas achevée pour être soumises à votre approbation lors des séances précédentes, je vous propose de répondre favorablement aux propositions de subventions qui figurent dans le tableau suivant :

Quartier	Structure / Association maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé 2018
Etats-Unis	Les Etats en fête 52 avenue Paul Santy 69008 Lyon	Aide au fonctionnement du conseil citoyen	1 000 €	1 000 €
Moulin à Vent	Association Albert Laurent 160 rue Challemel Lacour 69008 Lyon	Aide au fonctionnement du conseil citoyen	1 000 €	1 000 €
Mermoz	Centre social Mermoz 1 rue Joseph Chalier 69008 Lyon	Aide au fonctionnement du conseil citoyen	1 000 €	1 000 €
Langlet Santy	Association de gestion des Centres Sociaux Etats-Unis et Langlet Santy 73 avenue Jean Sarrazin 69008 Lyon	Aide au fonctionnement du conseil citoyen	1 000 €	1 000 €
Sœur Janin	Centre Socio-culturel du Point du Jour 10 impasse Secret 69005 Lyon	Aide au fonctionnement du conseil citoyen	1 000 €	1 000 €
Duchère	Centre social de la Sauvegarde 26 rue Rosa Parks 69009 Lyon	Aide au fonctionnement du conseil citoyen	1 000 €	1 000 €
Gerland	Centre social de Gerland 1 rue Jacques Monod 69007 Lyon	Aide au fonctionnement du conseil citoyen	1 000 €	1 000 €
Moncey	Centre social Bonnefoi 5 rue Bonnefoi 69003 Lyon	Aide au fonctionnement du conseil citoyen	1 000 €	1 000 €
Conseil citoyen				8 000 €
Moncey	Association pour le Dialogue et l'Orientation Scolaire (ADOS) 254 rue Duguesclin 69003 Lyon	<u>Voyage culturel en famille à Paris</u> Il s'agit d'organiser une sortie de plusieurs jours à Paris pour profiter d'institutions culturelles telles que le Louvre, l'Institut du Monde Arabe ou bien encore le Musée Grévin par exemple. Le but de cette sortie est également de recréer du lien entre parents et enfants et entre familles du quartier. <u>Il est prévu qu'une cinquantaine de personnes profitent du voyage.</u>	16 238 €	1 500 €

Quartier	Structure / Association maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé 2018
Gerland	Les Dames de Gerland Maison des Associations 7 rue Ravier 69007 Lyon	<u>Bien-être des habitants</u> L'association va proposer des cours de sport, encadrés par une professionnelle, à moindre coup pour les adhérent.e.s de l'association. Le but étant le bien-être et la promotion des activités sportives. <u>Une douzaine de participant.e.s sont attendu.e.s</u>	1 500 €	1 000 €
Mermoz	Association "Anim'ON" 8 rue Joseph Chalier 69008 Lyon	<u>Projet "Jeunes de Mermoz" Eté 2018</u> L'association souhaite organiser des retransmissions des principaux matchs de la coupe du monde de football qui se déroule en Russie cet été, organiser un tournoi de football inter-quartiers et un repas avec pour thème la découverte des traditions culinaires turques. <u>Entre 200 et 300 personnes sont attendues pour profiter de tous ces événements.</u>	2 400 €	1 500 €
Moulin à Vent	Amicale Renouveau Pressensé 17 avenue Francis de Pressensé 69008 Lyon	<u>Sortie estivale familiale</u> L'association souhaite réunir ses adhérents lors d'une sortie sur une base de loisirs au bord de l'eau en Isère. Il s'agit de créer du lien entre les habitants de la résidence en dehors de leur lieu de vie en profitant d'un pique-nique et d'activités au bord de l'eau. <u>40 personnes profiteront de cette sortie.</u>	1 200 €	500 €
Duchère	Football Club Balmont 325 rue Doyen Georges Chapas 69009 Lyon	<u>Après-midi festive</u> Il s'agit d'organiser une après-midi festive sur le quartier en proposant aux habitants de se rassembler autour d'un repas regroupant des spécialités de différents pays. Des stands d'animations pour les enfants accompagneront ce moment. <u>Environ 500 personnes attendues.</u>	1 600 €	500 €

Quartier	Structure / Association maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé 2018
Duchère	MJC Duchère 237 rue des Erables 69009 Lyon	<u>Ecole du spectateur</u> Ce projet va permettre à des habitants de la Duchère et Vaise, actifs dans l'organisation du festival "D'art et D'air", de se rendre à Avignon pour repérer des spectacles jeune public afin de les intégrer à la programmation 2019 du festival. Le séjour durera deux jours et permettra également aux personnes de vivre des moments conviviaux ensemble. Les participants seront des mamans et leurs enfants. <u>10 personnes profiteront de ce séjour.</u>	3 100 €	1 500 €
Vergoin	MJC Saint-Rambert 4 rue Sylvain Simondan 69009 Lyon	<u>Les jeunes motivés du Vergoin</u> Le souhait de l'association est de créer du lien social avec les jeunes qui échappent aux structures socioéducatives en proposant des activités culturelles et sportives. <u>Une cinquantaine de personnes sont attendues sur les activités que l'association propose.</u>	17 312 €	1 000 €
FIL				7 500 €
TOTAL				15 500 €

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 3^e, 5^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission urbanisme - logement - cadre de vie - environnement - politique de la ville - déplacements - sécurité - voirie ;

DELIBERE

1. La programmation financière complémentaire de subventions de fonctionnement aux associations mentionnées ci-dessus, dans le cadre du Fonds d'Initiatives Locales, pour un montant total de 15 500 euros, est approuvée.

2. Le modèle type de convention d'application à signer avec les associations pour lesquelles des conventions cadres ou mixtes ont déjà été signées antérieurement, est approuvé.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. La dépense en résultant, soit 15 500 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours : ligne de crédit 41781, nature 6574, fonction 520, après transfert de 500 euros depuis la ligne de crédit 41780, nature 6574, fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Michel LE FAOU